

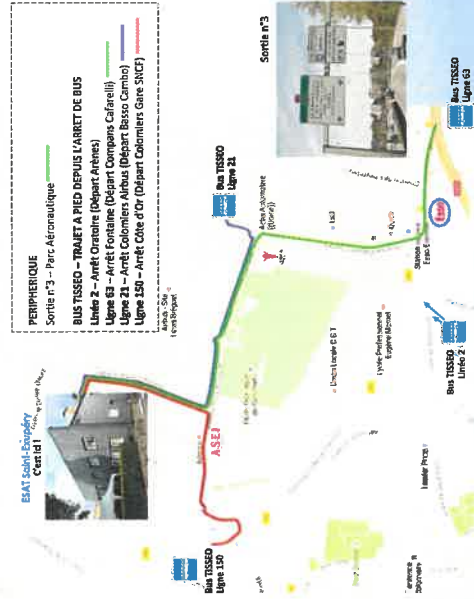
# ESAT Saint-Exupéry

Établissement et Service d'Aide par le Travail

# Livret d'accueil



## Plan d'Accès



## Restauration



Vous pouvez accéder au lieu de restauration AIRBUS/ELIOR situé au 13 avenue Yves Brunaud avec un badge AIRBUS.

D'autres sites de restauration sont à proximité mais sans tarif préférentiel :

- le Chalet du Midi, 16 avenue Clément Ader
- l'ESAT Les Ateliers de la Capitania, YMCA, 13 avenue Edouard Serres
- l'ESAT René Caminade, ASEI, 4 avenue Yves Brunaud

## Vos horaires de travail

du lundi au jeudi  
07h45 - 11h30 et 12h30 - 16h00  
et le vendredi  
07h45 - 11h30 et 13h45 - 16h00

## Les horaires de l'accueil téléphonique

du lundi au jeudi  
07h45 - 11h20 et 12h30 - 16h00  
et le vendredi  
07h45 - 11h30

## Contact ESAT Saint-Exupéry

15, avenue Clément Ader  
31770 COLOMIERS  
☎ 05 34 50 41 50  
☎ 05 61 16 05 85  
✉ [esat@apeihvat.org](mailto:esat@apeihvat.org)  
[www.apeihvat.org](http://www.apeihvat.org)

Codages : DCC-031, Version C  
Date de mise en application : 1er/10/18



## Bienvenue à l'ESAT Saint-Expéry

Nous sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue à l'ESAT Saint-Expéry. Pour faciliter votre intégration, ce livret contient des informations pratiques.

L'équipe encadrante est à votre disposition pour répondre à vos questions.



Florence Laune, Directrice

## Notre mission

Vous permettre d'accéder à une vie sociale et professionnelle grâce à une structure et des conditions de travail aménagées. Autrement dit, à partir de vos attentes et de vos besoins, nous vous proposons les moyens d'acquérir des savoir-faire techniques et de développer des compétences sociales pour travailler.

## Notre finalité : votre employabilité + votre épanouissement

L'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) accueille 55 personnes en situation de handicap.

## Notre financement :

- l'État par l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées
- le résultat commercial (activités de production de l'ESAT)

## L'Accompagnement

### Le contrat de soutien et d'aide par le travail

Ce document formalise les relations entre vous et l'établissement (droits et devoirs de chacune des parties). Il acte votre admission (cf règlement de fonctionnement).

### Le Projet d'Accompagnement Personnalisé

Il précise notamment les objectifs de votre accompagnement et les moyens mis en œuvre pour y accéder. Nous définissons ensemble son contenu. C'est un document écrit qui est actualisé avec vous au moins une fois par an.

### Votre référent

Vous avez au sein de l'équipe de moniteurs d'atelier, un interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre de votre projet : il est votre référent.



## Engagement Qualité

Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service proposé et certifiés ISO 9001 et EN 9100.



## ISO 9001 version 2015

Prestations d'accompagnement pour améliorer l'employabilité des personnes en situation de handicap en milieu protégé et milieu ordinaire de travail.

## EN 9100 version 2016

Activités techniques et industrielles in situ et ex situ. Ajustage, assemblage et finition de pièces de tôlerie aéronautiques  
Kitting de pièces de tôlerie aéronautiques

## Les activités à caractère professionnel

L'établissement a fait le choix de travailler, essentiellement, sur des activités du secteur Aéronautique. En effet, il s'agit de supports de travail :

- valorisants par leur haute technicité et leur prestige
- permettant l'acquisition de compétences professionnelles transférables à d'autres secteurs d'activité

### Activités de Production in situ liées aux métiers de l'Aéronautique\*

Usinage : Fraisurage / Contre-perçage / Alésage / Métallisation  
Serrissage / Rivetage  
Finitions : Retouche peinture de rivets / Marquage  
Composition WP : Kitting, emballage sous vide  
Préparation peinture : marouflage, attache, marquage érouvettes  
Visserie prééfinie  
Contrôle final des pièces

\* à titre indicatif



## Les Activités d'Accès à l'Autonomie et d'Implication dans la Vie Sociale

Ces activités sont organisées de manière individuelle ou collective selon 6 axes d'accompagnement :

- Prendre soin de soi
- Effectuer les actes de la vie quotidienne
- Accomplir les démarches administratives
- Se loger
- Gérer sa vie affective
- Participer à la vie sociale

Elles sont réalisées sur site ou à l'extérieur. Une note d'information hebdomadaire vous informe des modalités et lieux.

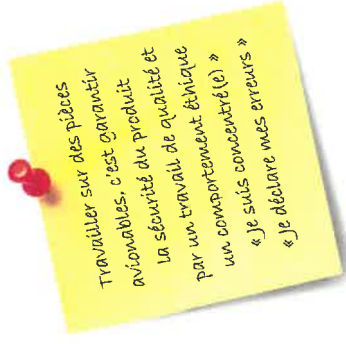
## La Formation professionnelle continue

Nous élaborons un plan de formation et finançons des actions de formation. Vous bénéficiez d'un entretien professionnel de formation une fois par an.



### Activités de Production ex situ au travers de prestations individuelles ou collectives en entreprise\*

Par exemple : Stockage, Réception, Attache, Prépa peinture, Comptage, Détache, Saisie, Démarouflage, Retouche peinture, Marquage, Emballage



### Livret d'accueil complété par :

- Fiche n°1 : Trombinoscope salariés
- Fiche n°2 : Numéros utiles et/ou d'urgence
- Fiche n°3 : Rémunération et Politique Sociale Droits et devoirs
- Fiche n°4 : Conseil de la Vie Sociale
- Fiche n°5 : Apehstat

## EQUIPE ENCADRANTE



**Florence LAUNE**  
*Directrice*



**Nathalie ROSA**  
*Psychologue du travail*



**Sophie FONTAN**  
*socio-professionnelle*



**Sylvain ROUCH**  
*Comptable*



**Valérie JEANNE**  
*Secrétaire de Direction  
Correspondante RH*



**Didier COLLE**  
*Responsable de Production*



**Martin MASSOU**  
*Responsable des Méthodes  
et Qualité*



**Laurent LASSERRE**  
*Moniteur d'Atelier*



**Sophie GINESTE**  
*Monitrice d'Atelier*



**Mehdi BERCLAZ**  
*Moniteur d'Atelier*



**Séverine CRESPI**  
*Monitrice d'Atelier*



## Numéros utiles et/ou d'urgence



**15**

**SAMU**



**17**

**Police secours  
gendarmerie**



**18**

**Pompiers**



**112**

**Toutes Urgences  
(numéro valide en  
Europe)**



**114**

**Toutes Urgences  
(sourds et  
malentendants)**



**115**

**Urgence Sociale  
(SAMU Social)**



**119**

**enfance en danger  
(ou 0800 31 08 08)**



**3018**

**Violences  
numériques**



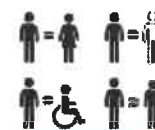
**3114**

**Prévention  
suicide**



**3919**

**Violences contre  
les femmes**



**3928**

**Signalement des  
discriminations**



**3966**

**Médecin de garde  
(nuit, week-end-  
jours fériés)**



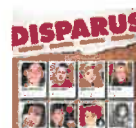
**3977**

**Maltraitance  
Personnes âgées/  
handicapées**



**05 61 77 74 47**

**Centre  
anti-poison**



**116 000**

**Enfants  
disparus**



**0 800  
005 696**

**Prévention  
radicalisation**



**05 61 62 38 05**

**Pharmacie de nuit**

De 20h à 8h  
70-76 allées Jean-Jaurès,  
Toulouse  
(entrée par rue Arnaud Vidal)



**05 61 33 00 00**

**SOS Médecin**



**Maisons médicales de garde**  
Médecine générale Adultes / Enfants

**05 34 46 54 76**

**La Faourette**

142 av henri Desbals 31100 Toulouse  
Métro: Mermoz ou Bagatelle  
du lundi au vendredi 20h à 24h  
samedi 14h à 24h  
dimanche / fériés 8h30-13h30 et 15h-24h

**05 61 59 22 12**

**Hôpital la Grave**

Place Lange 31000 Toulouse  
Métro: Esquirol, St-Cyprien républiqu  
du lundi au vendredi 20h à 24h  
samedi 14h à 24h  
dimanche / fériés 9h à 24h



# Rémunération et Politique Sociale

## La rémunération

Votre rémunération vous est adressée par virement bancaire ou postal en fin de mois. Elle est composée :

- d'une rémunération directe versée par l'ESAT Saint-Exupéry
- d'une aide au poste financée par l'état

Vous pouvez également bénéficier (sous réserve de conditions) :

- d'une Allocation d'Adulte Handicapé (AAH)
- ou d'une pension d'invalidité

versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Le total de vos ressources sera compris entre 90 et 110,7% du SMIC.

## La politique sociale

*approuvée par le Conseil d'Administration de l'APEIHSAT*

### La Mutuelle : frais de santé

Nous vous demandons d'adhérer à une mutuelle de groupe obligatoire (sauf si vous êtes bénéficiaire de la CSS - Complémentaire Santé Solidaire). L'établissement participe au financement de la cotisation. La part restant à votre charge est prélevée sur votre rémunération mensuelle.

### La prime d'intéressement de fin d'année

Elle correspond à 10% de la rémunération directe versée par l'ESAT au cours de l'année, diminuée de vos absences (maladie, congés sans solde, absence injustifiée...). Elle est versée lorsque le résultat d'exploitation de l'année passée le permet.

### La prime d'été

Elle peut être versée selon le chiffre d'affaires, en juin. Le montant de cette prime est le même pour toutes les personnes accueillies.

### Les congés « bien-être »

En plus des 5 semaines légales de congés payés, et des 3 jours mobiles supplémentaires, 6 jours sont offerts aux personnes accueillies.

### La prime transport

Une prime forfaitaire est versée aux personnes accueillies qui travaillent en entreprise pour lequel l'établissement n'organise pas le transport. Cette prime est versée sur le bulletin de rémunération et est soumise aux cotisations salariales et patronales.



# CVS : Mode d'emploi

## Comment est constitué le Conseil de la Vie Sociale ?

Les membres du CVS sont élus pour un mandat de trois ans. Les dernières élections ont eu lieu en Juillet 2019.

- Les élections sont organisées par l'établissement pour les collèges « personnes accueillies », « familles / représentants légaux ».
- Le représentant des salariés est nommé par les membres du Comité Social et Économique (CSE).
- Le représentant de l'association gestionnaire est nommé par le Conseil d'Administration de l'Apehsat.
- La Directrice est un membre de plein droit. Elle prend en compte, dans toute la mesure du possible, les préoccupations exprimées et répond aux questions.
- D'autres personnes peuvent être invitées : un représentant de la Mairie où l'établissement est implanté...

**Cette diversité des acteurs fait la richesse du CVS.**

## Comment solliciter le CVS ?

**Vous êtes une personne accueillie, une famille ou un représentant légal**, vous pouvez participer en vous exprimant. Ceux et celles qui vous représentent ont pour mission de transmettre toutes vos questions et remarques.



## Bref rappel ...

Conformément au décret n° 2004-287 du 25 mars 2004, notre établissement est doté d'un Conseil de la Vie Sociale depuis l'année 2007.

Cette instance collective vise à la participation et l'expression des personnes accueillies : il s'agit d'être en mesure d'exercer ses droits.

## Quel est le rôle du CVS ?

**Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.**

Par exemple :

- l'organisation interne, la vie quotidienne de l'établissement et les activités de production
- les modifications pouvant toucher l'accompagnement des personnes,
- les projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix de certains services rendus
- les fermetures de l'établissement et les dates de congés,
- l'entretien des locaux

Il doit être tenu informé du suivi des propositions émises lors de CVS.

## Ce qui ne relève pas du CVS ...

- Les questions d'ordre individuel
- Les remarques relatives à une personne
- Les questions relatives à la gestion de l'établissement en matière financière et sociale. Toutefois, des informations peuvent être transmises aux membres du CVS sans pour autant donner lieu à consultation et débat
- Le CVS n'est pas un lieu où l'on résout les différends personnels

# CVS : composition

## 8 Membres avec Voix Délibératives

---

### Collège Personnes Accueillies



**Frédéric CALCINE**  
*Président*



**Marc DUBOIS**



**Mickaël ESTEVE**  
*Vice-Président*



**Élodie INNOCENTE**



**Benjamin RAMIER**

### Collège ApeihSAT



**Daniel INNOCENTE**  
Titulaire  
Membre du CA



**Bruno SPTIZ**  
Suppléant  
Président du CA

### Collège Familles



**Patricia INNOCENTE**

### Collège Salariés



**Sophie GINESTE**  
Monitrice d'Atelier

## 2 Membres avec Voix Consultatives

---

## 2 Appuis Techniques

---



**Florence LAUNE**  
*Directrice*



**Arnaud SIMION**  
*Municipalité de Colomiers*



**Didier COLLE**  
*Responsable de Production*



**Valérie JEANNE**  
*Secrétaire*

# Apeihsat

www.apeihsat.org

## Histoire

En 1969, des parents, salariés et dirigeants de l'Aérospatiale, confrontés à la difficulté de trouver des places en établissements d'accueil pour leurs enfants en situation de handicap, se regroupent et décident de créer une association.

C'est ainsi qu'est née l'Apeihsat, une association de parents de la société Airbus Toulouse, régie par la loi du 1er juillet 1901, sans but lucratif.

Le 1<sup>er</sup> établissement est créé en septembre 1974 à Saint-Lys : l'IME « l'Espoir ». Aujourd'hui l'Apeihsat gère six établissements et services pour adultes et est partie prenante d'Aéro XV (SAS dotée d'un agrément Entreprise Adaptée).



## Missions

- **Gérer des établissements** médico-sociaux ou **structures** accueillant/accompagnant/employant des adultes en situation de handicap dans le but de promouvoir leur autonomie et leur épanouissement
- **Garantir aux personnes accueillies un parcours de vie respectueux** de leurs besoins et attentes
- **Accueillir et informer tout public**

L'association adhère pleinement aux principes énoncés dans la charte des droits et des libertés des personnes accueillies.

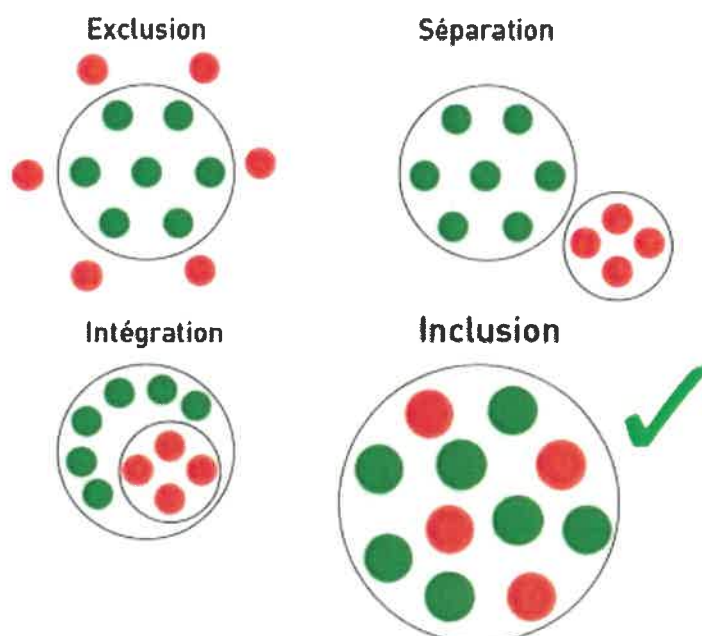
L'association défend l'idée d'une **société « incluante »** dans laquelle la personne en situation de handicap est un citoyen à part entière.

L'association reconnaît à chacun :

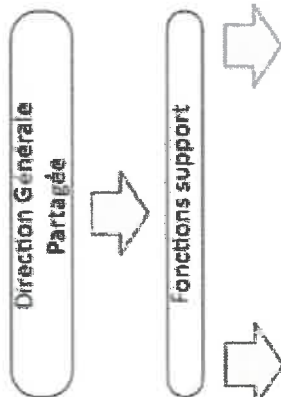
- la place « d'auteur & acteur » de la personne en situation de handicap dans son projet de vie
- l'expertise des professionnels
- les compétences des aidants

L'association promeut le travail en réseau et en partenariat.

L'association cible son action sur un territoire défini : l'agglomération toulousaine.







**ESAT**  
Saint-Exupéry

Etablissement et Service d'Aide par le Travail  
55 personnes

**Missions :**

- Faire accéder à une vie sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap grâce à une structure et des conditions de travail aménagées.

**Personnes accueillies :**  
Adultes ayant une nomination d'orientation de la CDAPH pour le type de structure envisagée

**SAVS**  
Saint-Exupéry

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
43 personnes

**Missions :**

- Co-structure et d'accompagnement,
- Développer leurs potentialités et leur autonomie,
- Faciliter l'accès à l'ensemble des services de droits communaires.
- Favoriser le maintien ou la réhabilitation des liens sociaux.

**Personnes accompagnées :**  
Adultes ayant une nomination d'orientation de la CDAPH pour le type de structure envisagée.

**FDU/SAJ**  
Ecole

Foyer de Vie  
38 personnes  
Service d'Accueil de Jour  
20 personnes

**Missions :**

- Permettre à chaque adulte d'accéder aux droits fondamentaux.
- Accompagner une démarche d'inclusion par la réalisation d'activités de vie courante, au fil des à la culture et par l'accès de la citoyenneté,
- Améliorer les capacités et les compétences de la personne par un parcours personnalisé à partir d'activités promotionnelles et/ou d'activités sociales.
- Soutenir des démarches de parcours permettant la concrétisation d'un accompagnement adapté au regard de l'évolution de la situation de la personne.

**Personnes accueillies :**  
Personnes âgées en situation de handicap ayant une autonomie partielle et intellectuelle suffisante pour accomplir les actes de la vie courante et participer à des activités promotionnelles dans une perspective d'inclusion sociale.

**SAVS**  
Laiguesville

Apprentissage d'activités  
de promotion et d'insertion en  
collaboration avec les entreprises

**Missions :**

- Assurer un accompagnement médical coordonné par un équipe de soins,
- Favoriser la relation aux autres et l'engagement des élèves de l'école en développant toutes les possibilités de communication.
- Développer les potentialités par des activités promotionnelles et des actions socio-éducatives adaptées.
- Utiliser les activités de la vie quotidienne comme supports d'intégration sociale.

**Personnes accueillies :**  
Adultes présentant une situation complexe de handicap nécessitant un accompagnement dans les actes essentiels de l'existence, une aide sociale médicale et des soins continus.

**MAS**  
Concorde

Maison d'Accueil Spécialisée  
60 personnes

**Missions :**

- Prendre soin et accompagner les adhérents autour de leur vie quotidienne,
- Assurer un accompagnement médical coordonné par un équipe de soins, développer et réduire les difficultés liées à la perte d'autonomie,
- Veiller au maintien du lien avec les familles et les proches.

**Personnes accueillies :**  
Adultes présentant une situation complexe de handicap nécessitant un accompagnement dans les actes essentiels de l'existence, une aide sociale médicale et des soins continus.

## Trombinoscope du Conseil d'Administration de l'Apeihsat

Identification :  
DOC-021-05  
Version N.

Date de mise en application  
22/11/21



**Bruno SPITZ**  
Président  
« Développement  
Associatif/Partenariat »



**Daniel INNOCENTE**  
Vice-Président  
« Développement  
Industriel »  
Administrateur Référent  
Titulaire de l'ESAT



**Claude RIEUNEAU**  
Vice-Présidente  
« Finance et Achats »



**Christian ROUQUAYROL**  
Vice-Président  
« Communication et SI »  
Administrateur Référent  
Titulaire du SAVS



**Michel TORRENTS**  
Vice-Président  
« Travaux et Gestion du  
Patrimoine »



**Max DURANTHON**  
Trésorier et  
Administrateur Référent  
Titulaire du FAM



**Nicola FISCHETTI**  
Trésorier Adjoint



**Françoise MOTHEAU**  
Secrétaire



**Gérard BLATCHÉ**  
Secrétaire Adjoint et  
Vice-Président  
« Accompagnement »  
Administrateur  
Référent suppléant  
de l'ensemble des  
établissements



**Raffaele D'ANGELO**  
Vice-Président  
« Ressources Humaines »  
Administrateur Référent  
Titulaire du FDV et du  
SAJ



**Françoise FLOCH**  
Administratrice  
Référente de la MAS

